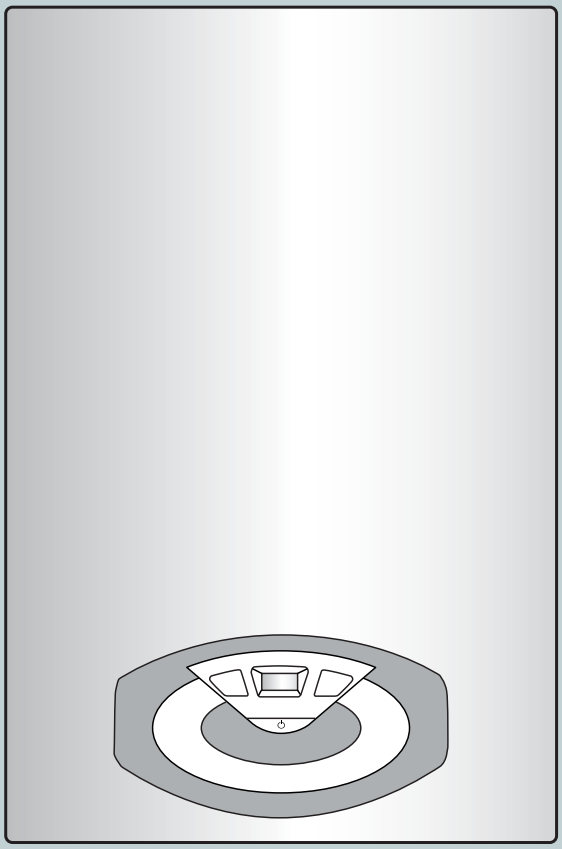

ARISTON

# CLAS B PREMIUM 24

## Mode d'emploi pour l'usager

CHAUDIÈRE MURALE À GAZ À CONDENSATION
AVEC ACCUMULATION

HOT WATER I HEATING I RENEWABLE I AIR CONDITIONING

Chère madame,
Cher monsieur,
Nous vous remercions d'avoir choisi une chaudière ARISTON. Soyez assuré de la qualité technique de notre produit.
Ce livret, incluant les consignes et les conseils, a été rédigé dans le but de vous informer sur son installation, son utilisation et son entretien afin que vous puissiez en apprécier toutes les qualités.
Conservez ce livret avec soin pour toute consultation ultérieure.
Notre service technique le plus proche est à votre entière disposition en cas de besoin. Pour trouver le professionnel ARISTON le plus proche de chez vous, veuillez consulter notre site Internet www.chaffoteaux.fr
Suivre les explications sur le certificat de garantie qui se trouve dans l'emballage.

AUTO

**Fonction AUTO**

La fonction AUTO permet d'optimiser le rendement de la chaudière, tout en conservant une température optimale dans les émetteurs et un confort maximal pour l'utilisateur. Elle garantit alors une température idéale dans le logement, tout en réalisant des économies d'énergie.
Le principe consiste à ajuster automatiquement la température d'eau de sortie de chaudière, en fonction de la température d'ambiance intérieure.

**Certification CE**

La marque CE garantit que l'appareil répond aux exigences de la directive :

- **2009/142/CEE**
  sur les appareils à gaz
- **2004/108/CEE**
  sur la compatibilité électromagnétique
- **92/42/CEE**
  sur le rendement énergétique
- **2006/95/CEE**
  sur la sécurité électrique.

**Garantie**

ARISTON vous offre une garantie pièces de 2 ans à compter de la date de mise en service de votre chaudière.

- Lire ci-dessous les informations «Garantie / Responsabilité» pour connaître les modalités d'application de la garantie.
  La mise en service de votre chaudière doit être effectuée, par une Station Technique Agréée ARISTON qui transmettra à notre service le «bon de garantie» renseigné (bon de garantie livrée avec votre appareil).
- Assurez-vous que cela a bien été effectué.

**Informations Garantie / Responsabilité**

Conditions de garantie
ARISTON vous offre une garantie pièces de DEUX ANS (et de CINQ ANS sur l'échangeur primaire exclusivement), à compter de la date de mise en service de votre chaudière, qui couvre tout remplacement de pièce reconnue défectueuse, à l'exclusion des frais de main-d'oeuvre et de déplacement.
Cette garantie pièces constructeur est subordonnée à un entretien annuel réalisé par un professionnel qualifié qui devra notamment vérifier, nettoyer et régler l'appareil au moins 1 fois par an, voire plus si nécessaire (conformément à la circulaire ministérielle du 09/08/78).

La réparation des pièces ou leur remplacement pendant la période de garantie constructeur ne peut avoir pour effet de prolonger la durée initiale de celle-ci.
La garantie pièces constructeur ne saurait être retenue en raison d'une mauvaise installation de l'ensemble de chauffage, de conditions de stockage inappropriées ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux ou de détérioration de la chaudière résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien, d'une inadaptation au gaz utilisé.
Elle est conditionnée à la réalisation de l'installation en conformité avec les règles de l'art, les normes en vigueur, les instructions particulières figurant sur la notice d'installation ainsi qu'à la qualification technique et professionnelle des entreprises responsables des réparations ou de la maintenance ultérieures.
La garantie pièces constructeur ne couvre pas :

- les détériorations consécutives à des modifications de la nature ou de la pression inadéquate ou irrégulière de l'eau ou du gaz, de la qualité de l'eau (tels que par exemple, calcaire, entartrage, embouage...) ou à un changement de caractéristiques de la tension électrique d'alimentation.
- les interventions effectuées par d'autres entreprises que celles spécialement qualifiées.

**Certificats de conformité pour les rénovations / remplacements d'appareil sur installations existantes.**

L'installation d'une chaudière gaz doit obligatoirement faire l'objet d'un Certificat de Conformité, visé par un organisme agréé par le Ministère de l'Industrie (arrêté du 2 août 1977 modifié).
L'entreprise qui établi le certificat de conformité est une entreprise :

- Inscrite dans une démarche de qualité pour les travaux sur les installations de gaz ;
- Soumise à des contrôles réguliers de la part d'un organisme de contrôle indépendant tel que Qualigaz, à l'occasion desquels l'entreprise peut échanger sur les aspects techniques et règlementaires. »

**CE MANUEL TOUT COMME LE MANUEL "INSTRUCTIONS TECHNIQUES D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN" FORMENT UN TOUT AVEC L'APPAREIL. ILS SONT À CONSERVER AVEC SOIN ET DOIVENT SUIVRE LA CHAUDIÈRE EN CAS DE CESSION À UN AUTRE PROPRIÉTAIRE OU UTILISATEUR ET/OU DE TRANSFERT SUR UNE AUTRE INSTALLATION.**
**LISEZ ATTENTIVEMENT LES INSTRUCTIONS ET LES CONSEILS FOURNIS PAR CE MANUEL.**

Cet appareil sert à produire de l'eau chaude à usage domestique.
Il doit être raccordé à une installation de chauffage et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire adaptés à ses performances et à sa puissance.

Toute utilisation autre que celle prévue est interdite. Le fabricant ne peut en aucun cas être tenu responsable de dommages dérivant d'une utilisation impropre, incorrecte et déraisonnable ou du non-respect des instructions contenues dans cette notice.
L'installation doit être réalisée par un professionnel du secteur agréé pour l'installation d'appareils de chauffage conformément aux lois et aux normes en vigueur qui, une fois le travail terminé, doit délivrer au client une déclaration de conformité.

L'installation, l'entretien et toute autre intervention doivent être effectués par du personnel possédant les qualités requises conformément aux réglementations applicables en la matière et aux indications fournies par le fabricant.

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement, éteindre l'appareil et fermer le robinet du gaz. Ne pas essayer de le réparer soi-même, faire appel à un professionnel qualifié.
Pour toute réparation, faire appel à un technicien qualifié et exiger l'utilisation de pièces détachées d'origine. Le non-respect de ce qui précède peut compromettre la sécurité de l'appareil et faire déchoir toute responsabilité du fabricant.

En cas de travaux ou de maintenance de structures placées près des conduits ou des dispositifs d'évacuation de fumée et de leurs accessoires, éteignez l'appareil et une fois que les travaux sont terminés faites vérifier par un professionnel le bon état de fonctionnement des conduits ou des dispositifs.
En cas d'inutilisation prolongée de la chaudière :
- couper l'alimentation électrique en plaçant l'interrupteur extérieur sur la position "OFF",
- fermer le robinet gaz et le robinet eau froide sanitaire,
- vidanger l'installation chauffage et sanitaire s'il y a un risque de gel.

En cas de dépose définitive de la chaudière, s'adresser à un professionnel du secteur pour effectuer les opérations nécessaires.
Pour le nettoyage des parties extérieures, éteindre la chaudière et placer l'interrupteur extérieur sur "OFF".

Ne pas utiliser ou stocker de substances facilement inflammables dans la pièce où est installée la chaudière.

**Normes de sécurité**

Légende des symboles :

Le non-respect des avertissements comporte un risque de lésions et peut même entraîner la mort.

Le non-respect de l'avis de danger peut porter atteinte et endommager, gravement dans certains cas, des biens, plantes ou animaux.

**N'effectuer aucune opération exigeant l'ouverture de l'appareil.**
Electrocution par contact avec des composants sous tension.
Lésions sous forme de brûlures dues à la présence de composants surchauffés ou de blessures provoquées par des saillies et des bords tranchants.
**N'effectuer aucune opération exigeant la dépose de l'appareil.**
Electrocution par contact avec des composants sous tension.
Inondations dues à l'eau s'échappant des tuyaux débranchés.
Explosions, incendies ou intoxications dus au gaz s'échappant des tuyaux débranchés.
**Ne pas abîmer le câble d'alimentation électrique.**
Electrocution provoquée par des fils sous tension dénudés.
**Ne jamais poser d'objets sur l'appareil.**
Lésions provoquées par la chute de l'objet par suite de vibrations.
Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous causé par la chute de l'objet à cause des vibrations.
**Ne pas monter sur l'appareil.**
Lésions provoquées par la chute de l'appareil.
Endommagement de l'appareil ou des objets placés en dessous par la chute de l'appareil détaché de ses supports.
**Ne pas grimper sur des chaises, des tabourets, des échelles ou des supports instables pour nettoyer l'appareil.**
Lésions provoquées par chute d'une hauteur élevée ou par coupure (échelle pliante).
**N'effectuer aucune opération de nettoyage de l'appareil sans avoir auparavant éteint l'appareil et amené l'interrupteur extérieur sur OFF.**
Electrocution par contact avec des composants sous tension.
**Ne pas utiliser d'insecticides, de solvants ou de produits de nettoyage agressifs pour l'entretien de l'appareil.**
Endommagement des parties peintes ou en plastique.
**Ne pas utiliser l'appareil pour des usages autres qu'un usage domestique habituel.**
Endommagement de l'appareil du fait d'une surcharge de fonctionnement.
Endommagement des objets indûment traités.
**Ne pas permettre à des enfants ou à des personnes inexpérimentées d'utiliser l'appareil.**
Endommagement de l'appareil dû à un usage impropre.
**En cas d'odeur de brûlé ou de fumée s'échappant par l'appareil, couper l'alimentation électrique, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.**
Lésions dues à des brûlures ou à inhalation de fumée, intoxication.
**En cas de forte odeur de gaz, fermer le robinet du gaz, ouvrir les fenêtres et appeler un technicien.**
Explosions, incendies ou intoxications.

**Tableau de commande - Afficheur**

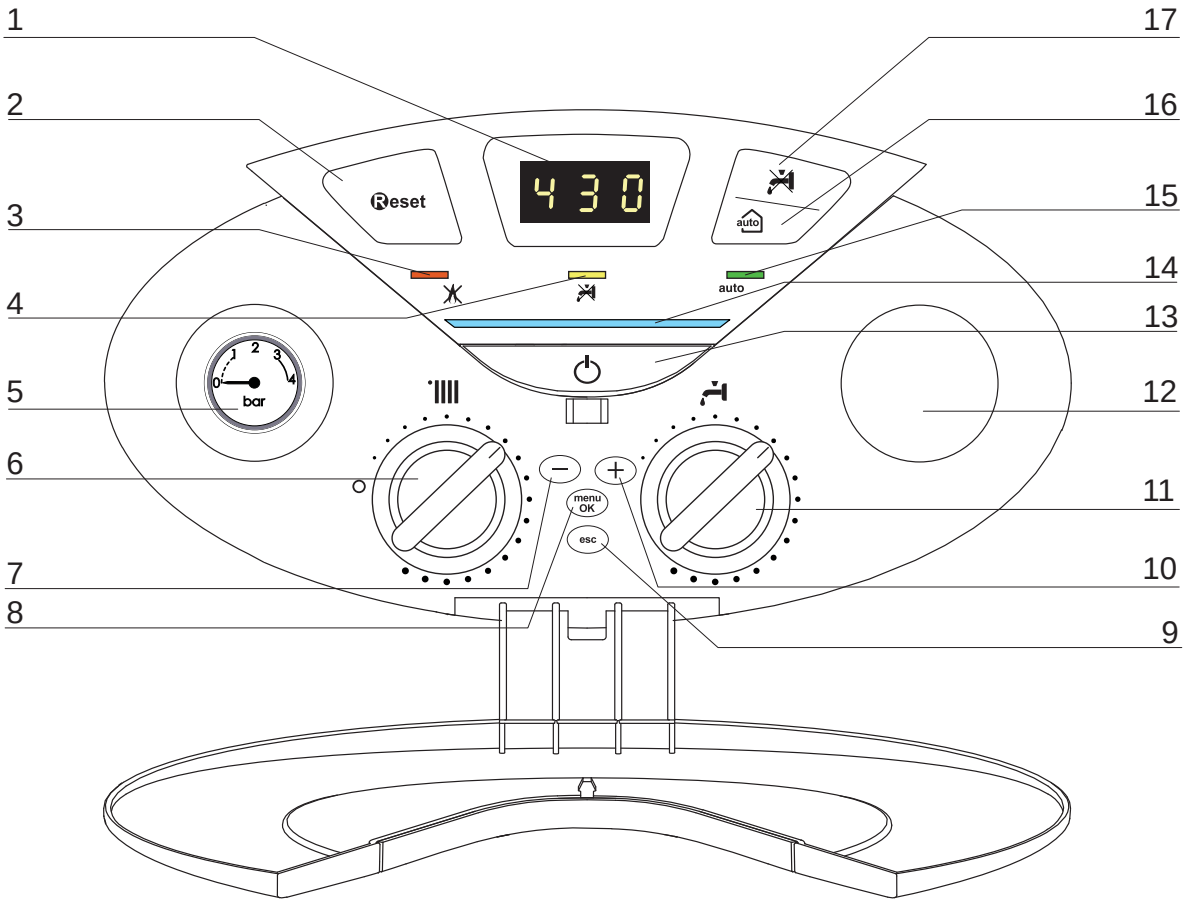


1. Afficheur
2. Touche RESET
3. Led rouge mise en sécurité
4. Led orange fonction **Comfort**
5. Manomètre
6. Bouton de réglage de la température chauffage
7. Touche programmation –
8. Touche Menu/Ok et de validation pour la programmation
9. Touche ECHAPPE
10. Touche programmation +
11. Bouton de réglage de la température sanitaire
12. Emplacement programmateur (option)
13. Touche ON/OFF
14. Led présence de flamme
15. Led jaune (Fonction Auto activée)
16. Touche AUTO (Activation Thermorégulation)
17. Touche COMFORT

**ATTENTION**
L'installation, la première mise en service, les réglages de maintenance ne doivent être effectués, conformément aux instructions, que par des professionnels qualifiés. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages subis par des personnes, des animaux ou des biens suite à une mauvaise installation de l'appareil.

**Recommandation pendant la période de fonctionnement**
Si la chaudière est installée à l'intérieur de l'appartement, vérifier que les dispositions relatives à l'entrée de l'air et à la ventilation du local soient respectées (selon les lois en vigueur). Contrôler périodiquement la pression de l'eau sur l'afficheur et vérifier, lorsque l'installation est froide, que celle-ci ait une valeur entre 0.6 et 1.5 bar. Si la pression est au dessous de la valeur minimale l'afficheur le signalera par la demande de remplissage. Pour rétablir la pression, ouvrir les robinets de remplissage situés sous la chaudière et les fermer lorsque la valeur moyenne de 1 bar est atteinte. Si la baisse de pression est très fréquente, il y a probablement une fuite d'eau dans l'installation. Dans ce cas l'intervention d'un professionnel est nécessaire.

**Procédure de mise en marche**

Appuyer sur la touche ON / OFF **13**, l'afficheur s'allume :

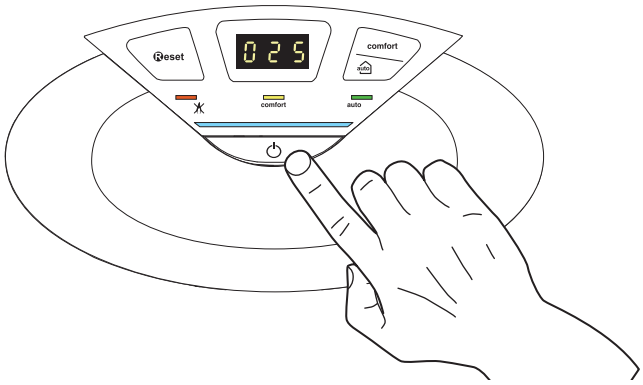


Le premier chiffre indique l'état de fonctionnement de l'appareil :
0 XX - Stand-by
C XX - demande chauffage
c XX- post-circulation chauffage
d XX - demande eau chaude sanitaire
h XX - post-circulation sanitaire
b XX - demande eau chaude sanitaire du ballon
F XX - hors-gel circulateur actif
- hors-gel brûleur actif.

les deuxième et troisième chiffres indiquent :
- en absence de demande, la température de sortie d'échangeur principal.
- en mode chauffage, la température de sortie d'échangeur principal.
- en demande sanitaire (instantanée, avec ballon ou solaire), la température eau chaude sanitaire réglée.
- en fonctionnement Hors-gel, la température de sortie d'échangeur principal.

**Sélection du mode de fonctionnement**
La rotation du bouton chauffage "**6**" sur le panneau commande permet la commutation de fonctionnement d' hiver à été ou vice versa. En fonctionnement hiver, toute demande de chauffage est visualisée sur l'afficheur par la température de chauffage.
Le fonctionnement été s'effectue en tournant le bouton "**6**" en position " ○ "(chauffage exclu).

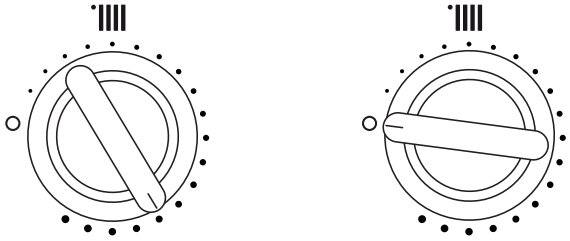

**Régulation chauffage**
Le réglage de la température chauffage est obtenue en tournant le bouton "**6**". On peut ajuster cette température entre :
- 20 et 45°C (basse température).
- 35 et 82°C (haute température).

La valeur de réglage est visualisée sur l'afficheur en clignotant.

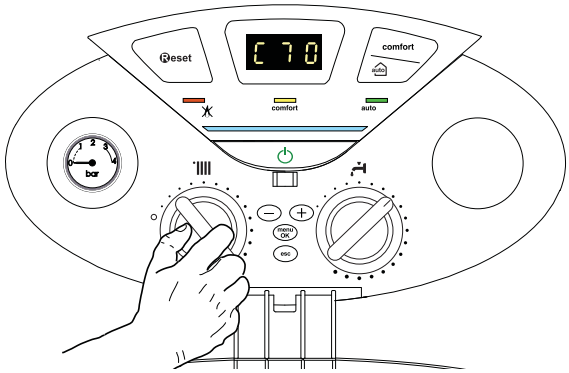


**Réglage de la température sanitaire**
Il est possible d'ajuster la température de l'eau sanitaire grâce au bouton rotatif **11** entre 36 et 60°C.
La valeur de réglage est visualisée sur l'afficheur en clignotant.

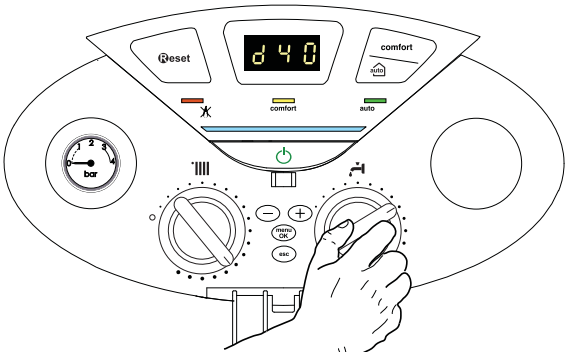

**Fonction COMFORT**
Il est possible d'augmenter le confort dans la distribution d'eau sanitaire grâce à la fonction COMFORT. L'échangeur secondaire est maintenu en température pendant les périodes d'inactivité, afin de réduire le temps d'attente d'eau chaude lors d'un puisage.
Cette fonction est activée en appuyant sur la touche COMFORT **17** qui allume la led orange "**4**"

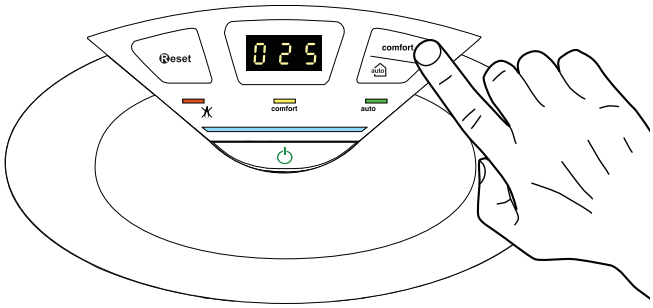


**Arrêt du chauffage**
Pour arrêter le chauffage tourner le bouton "**6**" sur la position o . La chaudière bascule en mode sanitaire uniquement et indique la température de consigne sanitaire.

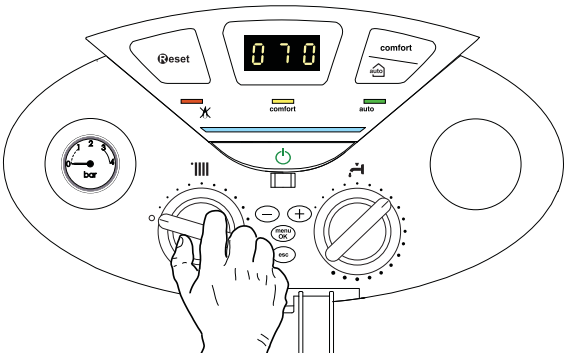


**Mise en veille**
Pour arrêter le fonctionnement de la chaudière, appuyer sur la touche ON/OFF **13**.

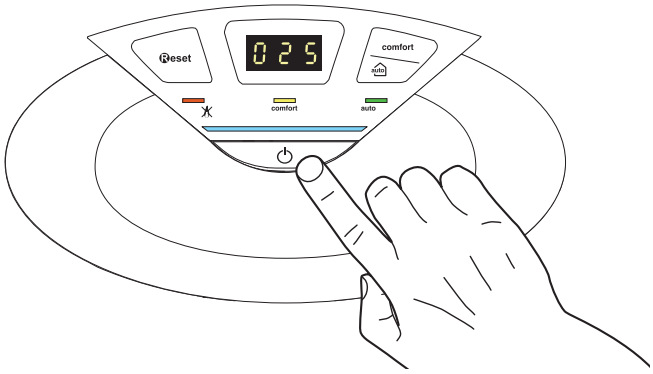


Pour arrêter complètement la chaudière, couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur électrique externe. L'afficheur s'éteint.
Fermer le robinet du gaz.

**Conditions d'arrêt de sécurité de l'appareil**
La chaudière est sécurisée grâce à des contrôles internes réalisés par la carte électronique, qui placent la chaudière en arrêt lorsqu'un dysfonctionnement apparaît. Un code clignote alors sur l'afficheur.
Il existe 2 types d'arrêt:

**Arrêt de sécurité**

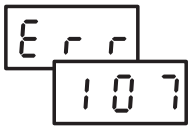


Ce type d'erreur est un arrêt "volatile", c'est-à-dire qu'il est automatiquement éliminé lorsque le défaut disparait. Sur l'afficheur clignote alternativement le commentaire "Err" et le code erreur correspondant.
D'autre part, dans la plupart des cas, dès que la cause de l'arrêt disparait, l'appareil redémarre et reprend un fonctionnement normal.
Si la chaudière signale encore un arrêt de sécurite, il faut l'éteindre. Si ce type d'arrêt se répète :
- éteindre la chaudière,
- couper l'alimentation électrique à l'aide de l'interrupteur bipolaire externe,
- fermer le robinet gaz,
- contacter un technicien qualifié.

**Arrêt de sécurité par manque d'eau**
En cas de pression de l'eau insuffisante dans le circuit chauffage, la chaudière se place en arrêt de sécurité pour circulation insuffisante (Voir tableau).
Vérifier la pression sur le manomètre et procéder au remplissage par le disconnecteur placé sur la barrette. Fermer le disconnecteur dès que la pression atteint 1 - 1,5 mbar.

**Arrêt verrouillé**
Ce type d'erreur est un arrêt "non volatile", celà signifie que ce défaut est automatiquement bloquant, sur l'afficheur on visualise le code (le commentaire Err clignote alternativement) et s'allume la led rouge "3" .
Il faut déverrouiller par l'enfoncement de la touche Reset . Après plusieurs tentatives de déverrouillage et si le verrouillage se répète (après 5 déverrouillages en moins de 15 minutes), la chaudière se bloque complètement et ne peut plus être déverrouillée, l'intervention d'un technicien qualifié est nécessaire.

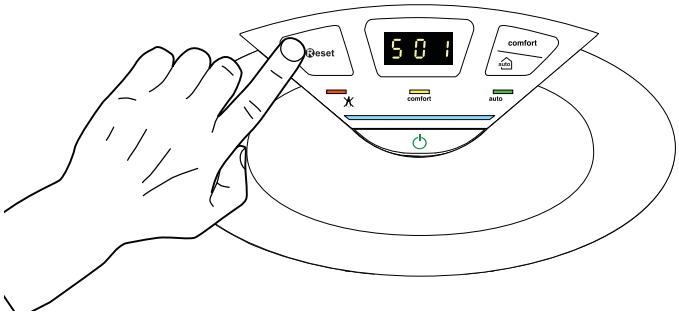

**Important**
**Si le blocage se répète trop fréquemment, faîtes intervenir le Centre d'Assistance Technique autorisé. Pour des raisons de sécurité, la chaudière ne permettra que 5 tentatives au maximum de déverrouillage en 15 minutes (pressions sur la touche Reset).**

**Tableau des différentes causes de verrouillage**

| Afficheur | Description |
|---|---|
| 101 | Surchauffe |
| 103 | Problème de circulation d'eau |
| 104 | |
| 105 | |
| 106 | |
| 107 | |
| 108 | Pression insuffisante |
| 305 | Problème de carte électronique |
| 306 | Problème de carte électronique |
| 307 | Problème de carte électronique |
| 501 | Absence de flamme |

**ATTENTION!!**
**En cas de mauvais fonctionnement ou d'interventions répétées, éteindre la chaudière. Enlever l'alimentation électrique en mettant l'interrupteur extérieur en position OFF. Fermer le robinet du gaz et contacter le Service Assistance ou un technicien qualifié.**

**Fonction hors-gel**
La chaudière est équipée d'un dispositif qui contrôle la température de sortie de l'échangeur telle que si la température descend sous les 8°C, il démarre la pompe (circulation dans l'installation de chauffage) pour 2 minutes. Après les deux minutes de circulation :
a) si la température est d'au moins 8°C la pompe s'arrête,
b) si la température est entre 4°C et 8°C, la circulation continue 2 minutes de plus,
c) si la température est inférieure à 4°C, le brûleur s'allume en chauffage à la puissance minimale jusqu'à ce que la température de sortie atteigne 33°C. Le brûleur s'éteint alors et la pompe continue à fonctionner encore deux autres minutes.

Si la chaudière est équipée d'un ballon, un second dispositif contrôle la température sanitaire. Si celle-ci devient inférieure à 8°C, la vanne distributrice bascule en position sanitaire et le brûleur s'allume jusqu'à ce que la température atteigne 12°C. Cela est suivi d'une post-circulation de 2 minutes.

**Important!!**
La fonction hors-gel ne peut fonctionner correctement que si :
- la pression de l'installation est correcte,
- la chaudière est alimentée électriquement,
- la chaudière est alimentée en gaz,
- aucun arrêt de sécurité ou verrouillage n'est en cours.

**Changement de gaz**
Ces appareils sont prévus pour fonctionner soit au gaz naturel soit au gaz propane. Le changement de gaz doit être effectué par un professionnel qualifié.

**Entretien**
L'entretien est obligatoire et indispensable pour assurer la sécurité, le bon fonctionnement et la durée de vie de la chaudière. Il doit être réalisé tous les ans conformément à la réglementation.

**Chaffoteaux sa**
Le Carré Pleyel - 5, rue Pleyel
93521 SAINT DENIS - France

www.aristonthermo.fr

420010591700